068-226800019-20071213-07_06_08_CG-DE

de l'Assemblée

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007

Publication: 21/12/2007

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif





Extrait des délibérations

du Conseil Général

N° CG 2008 I - 79/06 Séance du 13 BEC. 2007

Schéma de développement des Enseignements Artistiques Spécialisés Un soutien marqué à l'éducation artistique

Le Conseil Général

VU L'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU Le rapport du Président du Conseil Général

VU Les avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 22 novembre 2007

APRES EN AVOIR DELIBERE

- adopte les conclusions du rapport ;
- valide le schéma départemental des Enseignements Artistiques Spécialisés pour la musique, le théâtre, la danse et les arts du cirque;
- donne délégation à la Commission Permanente pour la validation des conventions d'objectifs à intervenir avec les conservatoires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT
Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre